Mémoire au Comité des finances

Présenté par WWF-Canada 245, avenue Eglinton Est, bureau 410 Toronto (Ontario) M4P 3J1

Le 27 janvier 2012

Notre raison d'être

Mémoire au Comité des finances

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a été créé il y a près de 50 ans, sous l'impulsion de l'intérêt des Canadiens pour la protection de la nature et de la faune au Canada et partout dans le monde. Par le truchement de notre réseau mondial, le WWF s'attaque aux défis de conservation les plus importants au monde. Nous travaillons de concert avec les entreprises, les gouvernements, d'autres ONG et les communautés locales pour promouvoir des solutions qui conviennent à la nature, aux affaires et aux gens.

Notre expérience nous a appris que les grandes réussites, tant dans le domaine de la conservation que dans celui des affaires, résident dans la collaboration et les partenariats novateurs et pragmatiques. Nous recommandons les trois principales stratégies suivantes pour revitaliser et développer le secteur de la bienfaisance au Canada :

1. Favoriser l'établissement de partenariats plus solides

Au fil des ans, les organismes de bienfaisance ont démontré qu'ils sont des partenaires efficaces pour les gouvernements canadiens pour ce qui est de favoriser l'atteinte des objectifs en matière de politique sociale, environnementale et économique. De tels partenariats apportent une expertise et des ressources supplémentaires aux organismes gouvernementaux. À titre d'exemple, mentionnons la collaboration entre le WWF, le gouvernement du Canada, les Premières nations dénées et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, pour la mise en œuvre de la Stratégie des zones protégées des Territoires du Nord-Ouest.

À mesure que les budgets se resserrent, ce type de collaboration prend de plus en plus d'importance pour permettre aux organismes gouvernementaux de tirer parti de tous les moyens dont ils disposent afin d'obtenir les résultats voulus. Le Massachusetts Ocean Partnership (MOP) constitue un exemple récent de la force des partenariats entre le secteur privé, le secteur public et le secteur de la bienfaisance. L'État du Massachusetts a collaboré avec un organisme de bienfaisance afin de mettre sur pied un processus de planification océanographique multi-usager. La direction du processus de planification était assurée par les organismes gouvernementaux, tandis que l'organisme de bienfaisance s'occupait de la recherche scientifique et des consultations publiques convenues. Il est largement reconnu que le plan final, approuvé par le gouvernement de l'État en 2008, offre aux entreprises et aux investisseurs une source de stabilité à l'égard de l'économie maritime de l'État tout en appuyant les valeurs sociales et environnementales. Le partenariat a veillé à ce que l'orientation de la politique et le pouvoir décisionnel reviennent au gouvernement, tout en misant sur les ressources externes disponibles pour compléter les budgets de l'État aux fins de la recherche et de la sensibilisation.

Des modèles semblables au Canada peuvent promouvoir et encourager la gérance efficace de l'environnement naturel du Canada, ainsi que les économies et les valeurs sociales que favorisent les écosystèmes en santé.

Notre raison d'être

En prenant des mesures pour appuyer et encourager des partenariats plus vigoureux, le Canada peut développer sa capacité à mettre à contribution de nouveaux alliés, de nouvelles idées et de nouvelles ressources.

Nos nombreuses entreprises partenaires au Canada et partout dans le monde confirmeront que les ONG qui ont beaucoup de ressources et de contacts peuvent constituer des alliés puissants et expérimentés dans un monde où les marchés se transforment et où le capital naturel décline. En revanche, les ONG mal pourvues sont incapables de jouer ce rôle et peuvent adopter des tactiques plus agressives et obstructionnistes.

2. Affirmer le leadership canadien

Le Canada a signé une gamme de conventions internationales et d'ententes multilatérales, y compris des conventions relatives à des animaux, tels que les oiseaux migrateurs, l'ours polaire et les baleines, ainsi qu'à la conservation des écosystèmes. La façon la plus efficace de respecter ces engagements sera d'établir des partenariats avec des organismes qui ont des réseaux transfrontaliers et qui misent sur des connaissances et des ressources provenant du Canada et de l'étranger.

À titre d'exemple récent, le WWF et Coca-Cola collaborent à la campagne « Arctic Home », qui recueille, partout en Amérique du Nord, des dons, auxquels Coca-Cola ajoute une subvention de contrepartie, afin d'appuyer le programme de l'Arctique mondial du WWF dans ses efforts avec le gouvernement canadien, d'autres nations circumpolaires et les communautés de l'Arctique en vue de protéger l'habitat de l'ours polaire dans l'Arctique. Bref, cette alliance « canadienne » transfrontalière entre le secteur de l'entreprise et celui des ONG permet l'établissement d'une équipe de scientifiques et de spécialistes des politiques en vue d'atteindre des résultats canadiens qui ont une incidence mondiale.

Le WWF croit que les partenariats comme celui-ci représentent l'avenir en ce qui concerne l'efficacité de la conservation et les façons de faire dans le secteur de l'entreprise, un avenir dans lequel le Canada est prêt à assumer un rôle de chef de file. Les antécédents des ONG, du gouvernement et des entreprises du Canada quant à d'importantes initiatives de conservation et de durabilité ont aidé à faire du Canada un endroit où des projets d'envergure peuvent avoir lieu. Cette réputation a à son tour suscité l'intérêt et la confiance des donateurs et des investisseurs d'ailleurs dans le monde.

3. Encourager le financement canadien et international

Afin de mieux permettre au Canada d'exploiter ce monde d'expertise et de financement, nous encourageons le Comité des finances à examiner des façons d'appuyer les donateurs canadiens ainsi que les donateurs internationaux qui effectuent des dons au Canada.

Selon « l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation », la plupart des Canadiens donneront plus si on leur offre de meilleures mesures d'incitation fiscale. C'est pourquoi le WWF aimerait exprimer son appui à l'égard d'un crédit « bonifié » pour dons de bienfaisance. Une telle mesure encouragerait les Canadiens à augmenter leur don de bienfaisance année après année. Le crédit bonifié fait accroître le crédit d'impôt actuel pour les particuliers qui augmentent leurs dons par rapport à l'année précédente.

Notre raison d'être

Ce crédit bonifié serait un complément aux initiatives des dernières années du gouvernement fédéral, qui ont encouragé les Canadiens fortunés à donner davantage. Un tel crédit d'impôt constituera un changement important pour un grand nombre de contribuables, dont des familles et des particuliers de la classe moyenne. Cette mesure aurait aussi un effet positif sur un grand nombre d'organismes de bienfaisance, étant donné que beaucoup de petits organismes locaux et de grands organismes de bienfaisance nationaux tirent une partie importante de leurs revenus des particuliers canadiens.

Nous encourageons toutefois le gouvernement fédéral à ne pas s'arrêter là. Le pourcentage de Canadiens qui effectuent des dons continue de baisser (30 % en 1990, par comparaison à 23 % en 2010), alors que la demande à l'égard des services des ONG dans tous les secteurs a continué d'augmenter. Nous croyons que nous devons en faire davantage, en étudiant les façons de faire augmenter les dons des Canadiens ainsi que les façons d'accroître les dons de bienfaisance de l'étranger.

L'incitation d'investissements étrangers est pour le gouvernement une formule idéale pour maintenir la solidité, la stabilité et la croissance de l'économie canadienne. En courtisant les investisseurs étrangers et en collaborant avec d'autres pays et d'autres gouvernements, le gouvernement fédéral a attiré des milliards de dollars au Canada. Le WWF encourage le Canada à employer cette formule à l'égard des organismes de bienfaisance canadiens.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral n'offre pas d'avantages fiscaux aux donateurs internationaux qui effectuent des dons auprès d'organismes de bienfaisance canadiens. Nous aimerions que le gouvernement canadien offre à ces donateurs une mesure d'incitation qui les encouragerait à donner davantage. Moins de 2 % des dons au WWF proviennent de fondations américaines et nous aimerions en recevoir beaucoup plus. En tant qu'intendants de certaines des ressources les plus importantes au monde, nous croyons que les investissements internationaux peuvent nous aider à atteindre nos objectifs de conservation, au Canada et partout dans le monde.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour discuter du présent mémoire, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous serions heureux d'avoir l'occasion d'offrir des précisions sur ces questions au Comité des finances.